



**PRÉFET
DES ARDENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Direction des services du Cabinet
Service des sécurités
Bureau gestion de crise,
défense et sécurité nationale*

ALERTE

SITUATION METEOROLOGIQUE A SURVEILLER POUR UN RISQUE D'ORAGES VIGILANCE ORANGE

Météo France vient de placer le département des Ardennes en vigilance **ORANGE ORAGES** pour un événement prenant effet ce mercredi 21 juin à 16 heures, et jusqu'au jeudi 22 juin à minuit.

Situation : début de vigilance orange pour un risque d'orages dans le département des Ardennes.

En fin de soirée des orages potentiellement violents, avec forts cumuls de pluie, sont attendus et persisteront pendant la nuit de mercredi à jeudi.

Evolution prévue :

Les orages pourront s'accompagner de fortes pluies (30 à 50mm en peu de temps), de fortes rafales de vent (70 à 90 km/h), de grêle et d'une forte activité électrique. L'activité orageuse laissera la place, dans la nuit, à des pluies marquées et continues pendant plusieurs heures, jusqu'en début de matinée de jeudi. La situation restera orageuse jeudi.

Conseils de comportement :

Le Préfet des Ardennes appelle l'attention de chacun à la plus grande prudence en cette soirée de fête de la musique et à adopter les comportements suivants :

- en cas d'orage et de risque de foudre, éloignez-vous des scènes musicales
- débranchez le matériel électrique
- prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent ;
- ne vous abritez pas sous les arbres ;
- évitez les promenades en forêt ;
- évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- signalez sans attendre les départs de feux dont vous pouvez être témoins.